



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Bouches-du-Rhône



Bulletin départemental

n°356

du 05 juin 2026

Sommaire

Cellule ADASEN	
○ Appel à candidature de maîtres d'accueil temporaires (MAT) _ Rentrée scolaire 2026	3

Marseille, le 04 juin 2026

Cellule ADASEN

Dossier suivi par :
Karine TELOUK
Tel : 04 91 99 66 40
ce.cpdiena1@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard Charles Nédélec
13231 Marseille Cedex 1

Le Directeur académique des Services de
l'Éducation Nationale des Bouches-du-
Rhône

A
Mesdames et messieurs les instituteurs et
professeurs des écoles

S/c
Mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'éducation Nationale

Objet : Recrutement, missions, rôles et engagements des maîtres d'accueil temporaire (MAT) - Rentrée scolaire 2026.

Référence : Circulaire n° 2010-104 du 13-7-2010 (NOR : MENE1013103C - MEN - DGESCO A1-1.) Missions des maîtres formateurs et des maîtres d'accueil temporaire :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2010/29/mene1013103c.html>

1. Finalité du dispositif

Dans le cadre de la réforme de la formation initiale des professeurs des écoles, la mission de maître d'accueil temporaire (MAT) constitue un levier essentiel pour la professionnalisation des futurs enseignants et contribue pleinement à la réussite des élèves.

Les modalités de stage évoluent afin de répondre à la diversité des parcours de formation : étudiants de Licence Professorat des Écoles (LPE), de Master Enseignement et Éducation (M2E) ou issus de l'ancien master MEEF. Cette organisation repose sur une collaboration entre l'INSPÉ d'Aix-Marseille Université, le rectorat (EAFC) et les corps d'inspection.

Les MAT accueillent les étudiants dans le cadre de stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA). En tant que tuteurs de proximité, ils accompagnent les stagiaires dans la découverte du métier, facilitent leur intégration dans l'école, explicitent leurs pratiques pédagogiques et contribuent au développement d'une posture réflexive en lien avec les attendus du référentiel de compétences professionnelles.

L'ancrage de la formation professionnelle dans des situations concrètes d'enseignement, le nombre d'étudiants à former et la diversité des lieux de stage (cycles pédagogiques, zones géographiques, spécificités socioculturelles) rendent indispensable la multiplication des terrains d'accueil.

2. Conditions d'éligibilité

Dans cette optique, les enseignants, expérimentés et sensibilisés aux exigences de la formation initiale, sont choisis pour leur capacité à partager leurs pratiques, à expliciter leurs démarches pédagogiques et à incarner, par une pratique professionnelle exemplaire, la réalité de leur classe et de l'école.

L'exercice de cette mission repose sur une posture éthique irréprochable, garantissant un accompagnement bienveillant et respectueux des principes déontologiques, et promouvant explicitement les valeurs de la République. Cela se traduit par :

- la bienveillance et le respect envers les élèves et les stagiaires ;
- la transmission explicite des pratiques professionnelles ;
- le respect de la confidentialité et de la neutralité ;
- une collaboration active avec l'INSPÉ, l'IEN et la DSDEN.

3. Formation des MAT

Un webinaire d'information obligatoire, organisé en début d'année scolaire, permettra aux MAT de prendre connaissance des enjeux et des attendus de la formation initiale ainsi que des exigences relatives aux stages. En complément, ils seront invités à suivre une formation académique sur la base du volontariat.

4. Conditions d'indemnisation de la mission

Les maîtres d'accueil temporaires bénéficient d'une indemnité liée à l'exercice de cette mission, dont le montant est susceptible de varier selon le niveau des étudiants accueillis (licence, master 1 ou master 2). Les modalités précises feront l'objet d'une communication ultérieure.

5. Procédure de recrutement et calendrier

Tous les enseignants titulaires peuvent candidater, avant le **19 juin 2026**, pour exercer cette mission. Les candidatures devront être renseignées via le lien du questionnaire en ligne ci-dessous :

<https://enquetes.education.gouv.fr/S2/?st=V%2Ft%2BtzWSIBIntnKBq1w3w7z4E8oYIjnpGCK1%2FhEEb5M%3D>

À la clôture de la campagne de candidature, les inspecteurs de circonscription disposeront d'une extraction des candidatures enregistrées sur leur territoire. Après examen, ils établiront un avis hiérarchisé des candidats, qui sera transmis à la DSDEN (ce.cpdiena1@ac-aix-marseille.fr) au plus tard le **1er juillet 2026**. Les circonscriptions procéderont à l'actualisation du vivier au **1er septembre 2026**, afin de prendre en compte les éventuels changements de support d'affectation, de cycle d'enseignement ou toute autre situation susceptible d'avoir une incidence sur l'exercice des missions ou sur l'éligibilité des candidats. **Les candidats ont la responsabilité d'informer leur inspecteur de l'Éducation nationale de toute évolution de leur situation avant le 1^{er} septembre et tout au long de l'année.**

Les candidatures seront ensuite étudiées par les services académiques en fonction des besoins identifiés par l'INSPÉ.

Les enseignants retenus seront informés par leur circonscription des modalités d'accueil des stagiaires dans le courant du mois de septembre 2026.



Jean-Yves BESSOL

ANNEXE - LES DIFFÉRENTS PARCOURS DE MISE EN STAGE

Les informations relatives aux mises en stage seront détaillées dans le guide des stages académiques publié en juin 2026 et présenté lors de la réunion d'accompagnement DSDEN/INSPE de septembre.

1. La Licence Professorat des Écoles (LPE)

Organisée par l'INSPÉ, cette licence prépare au Concours de Recrutement des Professeurs des Écoles (CRPE) et forme les étudiants au métier de professeur des écoles.

Pour accompagner progressivement les étudiants dans leur projet professionnel et développer un premier niveau de compétences, des stages d'observation et de pratique accompagnée sont organisés sur 9 semaines dans le premier degré.

Au fil des observations guidées et des participations progressives aux activités pédagogiques, les étudiants peuvent s'impliquer dans l'élaboration et la mise en œuvre des activités de classe, toujours en présence et sous la supervision de leur tuteur.

Les étudiants sont placés en trinôme au sein des classes de MAT pour un Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA)

OBJECTIFS EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE (LPE1)

- Conforter le choix d'orientation de l'étudiant. Découvrir l'école maternelle et l'école élémentaire au cours de deux périodes de stage.
- Comprendre le fonctionnement de l'école et les spécificités de la maternelle et du cycle 2.
- Analyser les apprentissages et activités des élèves à travers des observations structurées et progressives.

OBJECTIFS EN DEUXIEME ANNEE DE LICENCE (LPE2)

- Développer la capacité à concevoir et conduire des situations d'apprentissage en cycle 3 adaptées à l'hétérogénéité des élèves et aux contextes variés au cours de deux périodes de stage.
- Appréhender le pilotage pédagogique en comprenant l'articulation entre projets de classe, projet d'école et partenariats.

OBJECTIFS EN TROISIEME ANNEE DE LICENCE (LPE3)

- Comprendre les continuités pédagogiques et les projets éducatifs sur l'année.
- Mobiliser quelques outils professionnels de base dans l'enseignement des disciplines et l'appréhension de la polyvalence.
- Construire les éléments sous-jacents à la préparation des épreuves du concours de professeur des écoles.
- Accompagner l'étudiant dans une progression pédagogique annuelle en concevant, mettant en œuvre et ajustant des situations d'enseignement dans un cycle 2 ou 3.

CALENDRIER DES STAGES DE LICENCE

DIPLÔMES ET NIVEAUX		Période	Nature du stage
LICENCE LPE	LPE1 Le mardi	Semestre 1 Massé : 16/11 au 21/11 Filé : 23/11 au 05/12	4 journées massées 2 journées filées
		Semestre 2 Filé : 08/03 au 17/04	6 journées filées
	LPE2 Le jeudi	Semestre 3 Filé : 02/11 au 12/12	6 journées filées
		Semestre 4 Filé : 08/02 au 03/04	6 journées filées
	LPE3 Le lundi	Semestre 5 Filé : 02/11 au 12/12	6 journées filées
		Semestre 6 Massé : 18/01 au 23/01 Filé : 25/01 au 06/02	4 journées massées 2 journées filées

2. Le Master Enseignement et Education (M2E)

Le master M2E, Enseignement et Éducation, assure la formation professionnelle et universitaire des lauréats des concours de recrutement de l'Éducation nationale mais également des étudiants non lauréats. Même si les deux publics suivent la même formation, les conditions de stage en écoles et établissements sont quelque peu différentes.

Les MAT accueilleront les étudiants non lauréats inscrits en 1^{ère} année de master M2E.

Afin de faciliter une entrée progressive dans le métier, les étudiants non-lauréats intégrés au Master M2E effectuent 7 semaines de stage en Observation et Pratique Accompagnée (SOPA) en école, sous forme de stages massés et/ou filés.

Les stages en école, qui font partie intégrante du Master, sont organisés en deux périodes distinctes. Après une phase d'observation et de prise de repères, il est souhaitable que les stagiaires soient progressivement impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des activités pédagogiques. Ils peuvent se voir confier des tâches d'enseignement ou d'éducation en autonomie partielle, tout en restant sous la supervision et le contrôle du tuteur.

Ces stages, qu'ils soient filés ou massés, contribuent au développement et à l'évaluation des compétences professionnelles des étudiants et permettent de préparer leur future prise en charge complète d'une classe. En en 1^{ère} année, chaque étudiant doit pouvoir appréhender l'école maternelle (cycle 1) et l'école élémentaire (cycle 2 ou 3)

Le MAT ainsi que le référent INSPE assurent auprès de l'étudiant M1 M2E, un tutorat mixte durant ces périodes de stage.

L'évaluation s'appuie sur la **fiche de suivi des activités de stage**, renseignée par le tuteur et précisant les tâches réalisées ainsi que les objectifs atteints, ainsi que sur la **grille de compétences et le rapport**, qui contribuent à l'évaluation des attendus de formation du Master, rendus à la fin de chacun des deux stages.

OBJECTIF DES STAGES des M1M2E

Stage 1 :

- Identifier les organisations de l'école, les acteurs et leurs interactions.
- Comprendre les organisations didactiques et pédagogiques des enseignements.
- Identifier les modalités de prise en charge des élèves et de leur diversité.
- Mobiliser quelques outils professionnels de base dans l'enseignement des disciplines et l'appréhension de la polyvalence.

Stage 2 :

- Comprendre les organisations didactiques et pédagogiques des enseignements.
- Identifier les modalités de prise en charge des élèves et de leur diversité.
- Mobiliser une diversité d'outils, assurant l'exercice du métier et l'enseignement des disciplines et l'appréhension de la polyvalence.
- Mettre en œuvre toutes les activités liées à l'exercice du métier, dans et hors la classe et avec l'aide du tuteur.
- Analyser sa pratique pour la faire évoluer.
- Diversifier ses modalités d'intervention devant les élèves.
- Utiliser et faire utiliser par les élèves les outils numériques.

CALENDRIER DES STAGES DE MASTER M1M2E NON LAUREATS

M2E PREMIER DEGRE	M1 NON LAUREATS	Stage 1 Massé du 5/10 au 10/10 Massé du 7/12 au 12/12 Filé du 12/10 au 05/12 • <i>Marseille : Jeudi.</i> • <i>Aix : Mardi</i>	4 journées massées 4 journées massées 6 journées filées (1 jour/semaine)
		Stage 2 Filé du 1/02 au 20/02 • <i>Marseille : Jeudi/Vendredi.</i> • <i>Aix : Lundi/Mardi</i> Massé : 8/03 au 20/03	6 journées filées (2 jour/semaine) 8 journées massées

3. Le Master Métier Enseignement Education et Formation (MEEF)

Les MAT accueilleront les étudiants non alternants inscrits en deuxième année (M2) du master MEEF en binôme ou en trinôme.

Les M2 MEEF non alternants suivent un stage mixte de pratique accompagnée dans la classe du MAT : 28 jours en stage filé (un jour par semaine) et 5 semaines de stage massé. Le MAT ainsi que le référent INSPE assurent auprès de l'étudiant M2, un tutorat mixte durant ces périodes de stage.

OBJECTIF EN DEUXIEME ANNEE DE MASTER MEEF

- Comprendre les organisations didactiques et pédagogiques des enseignements.
- Identifier les modalités de prise en charge des élèves et de leur diversité.
- Mobiliser une diversité d'outils, assurant l'exercice du métier et l'enseignement des disciplines et l'appréhension de la polyvalence.
- Mettre en œuvre toutes les activités liées à l'exercice du métier, dans et hors la classe et avec l'aide du tuteur.
- Analyser sa pratique pour la faire évoluer.
- Diversifier ses modalités d'intervention devant les élèves.
- Utiliser et faire utiliser par les élèves les outils numériques.
- Concevoir et mettre en œuvre et analyser des séquences et de séance

Ce stage, par ses organisations filées et massées participe au développement et à l'évaluation des compétences professionnelles des étudiants et prépare leur future prise en charge complète d'une classe suite à l'obtention du concours. L'évaluation s'appuie sur la **fiche de suivi des activités de stage**, renseignée par le tuteur et précisant les tâches réalisées ainsi que les objectifs atteints, ainsi que sur la **grille de compétences et le rapport**, qui contribuent à l'évaluation des attendus de formation du Master, rendus à deux moments de l'année : en décembre et en avril.

CALENDRIER DES STAGES DE MASTER M2 MEEF NON ALTERNANTS

28 jours en stage filé de 1 jour par semaine sur l'année

Marseille : lundi ou jeudi ou vendredi

Aix : lundi ou mardi ou jeudi ou vendredi

5 semaines massées :

En période 2	En période 3
Du 30/11/26 au 04/12/26	Du 18/01/27 au 22/01/27
Du 07/12/26 au 11/12/26	Du 25/01/27 au 29/01/27
	Du 01/02/27 au 05/02/27